



RÈGLEMENT DE LA MANIFESTATION **30^{ème} VIDE-GRENIERS CHARENTON**

Samedi 14 et dimanche 15 juin 2025

Place Aristide Briand

94220 CHARENTON LE PONT

Organisé par le LIONS CLUB « CHARENTON LE PONT »

1) Exposants :qui peut exposer et quoi?

La manifestation est ouverte :

Aux particuliers attestant sur l'honneur de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (art R321-9 du code pénal), en vue de vendre exclusivement des objets personnels usagés. La vente d'animaux est également strictement interdite.

Aux professionnels attestant sur l'honneur d'être soumis au régime de l'article L310-2 du code du commerce (en règle avec la législation en vigueur). Toute personne dont l'activité professionnelle comporte la vente d'objets mobiliers usagés ou acquis à des personnes autres que celles qui les fabriquent ou qui en font le commerce, a l'obligation de tenir un registre d'inventaire contenant une description des objets acquis ou détenus en vue de la vente ou de l'échange et permettant l'identification de ces objets ainsi que celles des personnes qui les ont vendus ou apportés à l'échange (article 321-7 du code pénal).

Toute personne devra lors de son inscription (et lors de tout contrôle le jour du Vide-Greniers) justifier de son identité avec son justificatif professionnel (Kbis, vente ambulante etc.) et sa carte d'identité permis de conduire ou passeport.

Responsabilité des exposants :

Les exposants sont seuls responsables des objets exposés et en aucun cas l'organisateur ne peut être tenu pour responsable des litiges tels que perte, vol, casse ou autres dommages. Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité.

Sont interdits :

- ✓ **Le déballage au sol. Les vêtements doivent être sur portants ou dans des bacs SUR les tables.**
- ✓ La vente exclusive de vêtements et de chaussures (tolérance dans la limite de 1/4 exposé à la vente)
- ✓ La vente de vêtements, accessoires et objets, neufs provenant de stock
- ✓ La vente de produits alimentaires (humains et animaux), cosmétiques, armes de toutes catégories, objets soumis à une interdiction de publicité.
- ✓ Les « food trucks »

2) Inscriptions :

Les inscriptions et paiements se font obligatoirement en ligne sur le site:

<https://lions-club-de-charenton-le-pont.sumupstore.com>

Du Lundi 31 mars 2025 en soirée au jeudi 12 juin 2025, MINUIT

Toute inscription sera validée à réception du paiement intégral. Les exposants ont la faculté d'annuler leur participation avec remboursement au plus tard le **mercredi 11 juin 2025**. Au-delà aucun remboursement possible pour quelques raisons que ce soit.

Refus d'inscription :

L'organisateur se réserve le droit de refuser toute demande d'inscription pour des raisons liées à l'organisation ou à la gestion de la manifestation et notamment lorsque les emplacements ont tous été réservés.

Ordre d'inscription :

Un emplacement sera attribué à chaque exposant selon son ordre d'inscription, il ne pourra être contesté. Seul l'organisateur sera habilité à faire des modifications si nécessaires.

3) Installation des exposants :

A partir du jeudi 12 juin au soir, un courriel avec le n° de place sera envoyé aux inscrits.

Avec ce n°, les inscrits s'installeront eux-mêmes le samedi 14 et/ou le dimanche 15 juin à partir de **6h30 jusqu'à 7h45**.

Tout emplacement réservé et non occupé à partir 8h sera à la disposition de l'organisateur, sans donner droit à remboursement.

Les exposants s'engagent à ne pas remballer avant la clôture de la manifestation, soit 17h00 le samedi et le dimanche.

Horaires visiteurs : de 8h00 à 17h00 le samedi et le dimanche

60 tables sont disponibles à la location. Voir site d'inscription.

Une caution de 50 € sera demandée le matin, contre un bon de retrait, et sera rendue le soir après restitution de la table

4) Annulation de la manifestation :

L'organisateur fait le maximum pour que la manifestation se déroule dans les conditions prévues. Il ne peut être tenu pour responsable en cas d'annulation, pour quelque motif que ce soit. En cas d'annulation, les exposants seront remboursés.

5) Remboursement de l'exposant pour absence :

En cas d'absence, aucun remboursement des droits d'inscription ne sera effectué.

6) Responsabilité et sécurité :

L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands (objets exposés, voitures, parapluies, structures...). Les exposants reconnaissent être à jour de leur assurance responsabilité civile.

Chaque exposant s'engage à respecter les consignes de sécurité qui lui seront données par l'organisateur, les autorités ou les services de secours.

Il est strictement interdit de poser des marchandises ou des poubelles sur les espaces verts

7) État de propreté de l'emplacement :

Tous les emplacements devront être rendus dans un parfait état de propreté. Des poubelles seront à mises à disposition par la Mairie, dès 16h. Les exposants sont tenus à respecter le tri des déchets.

8) Stationnement des Véhicules : Attention plan Vigipirate

Les véhicules devront impérativement être évacués des abords avant 8h
État d'urgence en vigueur : la police interviendra pour verbaliser avec enlèvement des véhicules.

Déchargement des produits exposés : où stationner ?

- Samedi :
 - Zone A, B, C, G : rue de Paris, (jusqu'à 7h45)
 - Zone A, C: rue Jean Jaurès (jusqu'à 7h45)
- Dimanche :

- Zone A, B, C, D, G : rue de Paris uniquement, (jusqu'à 7h45)

9) **BOISSONS-ALIMENTATION** : Le LIONS CLUB « CHARENTON LE PONT » proposera une offre alimentaire et de boissons. **Les « Food trucks » ne sont pas autorisés.**

10) Acceptation du règlement :

La présence à cette journée implique l'acceptation de ce présent règlement. L'organisateur se réserve le droit d'expulser tout exposant ne respectant pas ce règlement ou gênant le bon déroulement de la manifestation.

INSCRIPTIONS ET PAIEMENT EN LIGNE :

<https://lions-club-de-charenton-le-pont.sumupstore.com/>

25 € le stand de 2 mètres

Plan de la Brocante

Samedi : zones A, B, C, G

Dimanche : zones A, B, C, D, G, H

60 tables disponibles chaque jour :

5 € la table, reservable sur le site.

Passer au kiosque avec caution de 50 € (chèque, espèces)

Plan des zones A, B, C, G samedi 14 juin 2025

Plan des zones A, B, C, D, G, H dimanche 15 juin 2025

*Choisissez la zone que vous souhaitez, le samedi ou (et) le dimanche
Un courriel vous sera envoyé à partir du jeudi 12 juin au soir avec le(s) n° de place.*

Vous vous installerez vous-même à partir de 6h30 jusqu'à 7h45

Le comité d'organisation du Vide-Greniers
Lions Club Charenton le Pont
brocante@lionsclubscharenton.fr